TIR A L'ARC

Règlement universitaire

Saison 2025-2026

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

Composition de la commission mixte nationale

Membres FF Tir à L'Arc

Evelyne GLAIZE *(Secrétaire Générale FFTA)*
Xavier VERAY *(Directeur Technique National Adjoint)*
Carole FERRIOU *(FFTA –Membre du Comité Directeur Référente Tir à l'Arc Scolaire et Universitaire)*

Membres FF Sport U

Delphine REGEARD *(Directrice Nationale Adjointe)*
Sébastien FAURE *– (Université de Bordeaux)*

Championnat de France	Dates (Lieu)	Envoi des résultats
CFU Individuels et Equipes	**05 et 06 février 2026** SAINT-ORENS	09 janvier 2026

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

CHAMPIONNAT DE FRANCE

1 – DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

05 et 06 février 2026 (à SAINT-ORENS)
(Occitanie)

2 – DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES RÉSULTATS ET DES DEMANDES DE QUALIFICATIONS EXCEPTIONNELLES

Pour se qualifier au championnat de France individuel ou par équipe les étudiants devront impérativement participer à une épreuve académique, régionale ou d'Inter-Ligues.

Les propositions de qualification en équipes ne peuvent porter que sur des performances réalisées par 3 archers arc à poulies ou 3 archers arc classique lors de la même épreuve.

09 janvier 2026
Contact : nguerin@sport-u.com

2.1 Quotas

Au maximum 100 archers pourront prendre part à la phase qualificative. **Celle-ci comprendra les qualifications pour le championnat individuel et par équipes. Les étudiants qualifiés uniquement au championnat par équipes ne participeront pas aux phases finales individuelles.**

Le quota définitif sera déterminé par le nombre de cibles mises à disposition par l'organisation du championnat de France et sur proposition des ligues.
L'envoi des résultats doit faire apparaître : la place obtenue au championnat sélectif d'académie, de région ou d'Inter-Ligues, la performance (score) et le nombre de participants dans chaque spécialité.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

Epreuves promotionnelles : les Ligues Régionales du Sport U sont invitées à proposer des épreuves en extérieur dans le but de permettre aux archers de prolonger leur saison universitaire.

Demande de qualification exceptionnelle (QE) :

Il est rappelé que les seuls motifs recevables sont les sélections en équipe de France (stage et/ou compétition), les examens universitaires et les raisons médicales majeures. Les justificatifs prévus sont l'attestation du DTN, la convocation signée du chef d'établissement ou la photocopie du certificat médical. Tout autre motif de demande de QE ne sera pas recevable. Dans tous les cas, la CMN reste souveraine. Toute demande incomplète ne sera pas traitée par la direction nationale.

Cette demande doit impérativement être transmise via la Ligue Régionale du Sport U à la direction nationale avant le **09 janvier 2026** via le formulaire disponible sur : https://sport-u.com/sports-ind/TIR-A-LARC/

Forfaits :

Tout forfait devra être signalé et cela jusqu'au début du CFU sans que cela ne donne automatiquement la possibilité d'effectuer un remplacement. Ces dispositions doivent notamment permettre aux organisateurs de préparer sereinement la compétition.

Intégration des scores réalisés sur les compétitions FFSU au classement national FFTA :

- La compétition doit avoir été arbitrée par des arbitres actifs de la FFTA ;
- Fournir l'extrait du calendrier national (ou le lien figurant sur le site de la FFSU) ;
- Les scores doivent être réalisés selon le règlement de la FFTA, joindre la feuille de marque originale signée par l'arbitre portant la mention « Score réalisé selon le règlement FFTA » ;
- Joindre les résultats de la compétition où apparaissent les deux numéros de licences.

Les documents justificatifs devront parvenir à la FFTA dans un délai de 30 jours suivant la fin de la compétition. Pour que le score soit pris en compte pour le sélectif au championnat de France de la discipline concernée, les documents devront parvenir 10 jours avant la date de l'arrêté dudit sélectif.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

FORMULE SPORTIVE

1 – INDIVIDUEL

Arc classique en jeunes gens et jeunes filles :

- 2 x 18 m, puis tableau final, sur trispot de 40 cm, matchs en sets.

Arc à poulies en jeunes gens et jeunes filles :

- Si le nombre d'une catégorie sélectionnable par la commission mixte nationale est trop faible (inférieur à 3), les archers de cette catégorie seront intégrés dans une catégorie permettant un classement mixte.
- 2 x 18 m, puis tableau final, sur trispot de 40 cm Poulies, matchs en scores cumulés.

2 – PAR EQUIPES

Équipes de **4 archers maxi, 3 minimum.**

Arc classique :

- Les archers doivent appartenir à la même A.S. ; l'équipe peut être mixte. Une seule équipe sera autorisée par A.S.
- Qualification : les 16 meilleures équipes proposées par les ligues. Une seconde équipe par AS pourra être engagée et autorisée à participer au CFU si le quota initial de 16 équipes n'est pas atteint à l'issue de la sélection.
- Distance : 18 m, trispot : 40 cm.
- Formule : Le support de la phase qualificative par équipes sera issu de la phase qualificative individuelle.

  L'équipe d'AS est composée :
  - En premier par les archers sélectionnés au championnat de France individuel.
  - Puis complétée, le cas échéant, par des archers sélectionnés par les AS pour participer uniquement au championnat de France par équipes.

  La phase finale se déroulera sous forme de matchs par sets ainsi que les matchs de classement.

La composition définitive de l'équipe doit être déposée à l'accueil des compétiteurs.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

Arc à poulies :

- Pour l'épreuve arc à poulies les équipes de site de ligue (académie) sont autorisées (pas plus de 2 équipes par site de ligue)
- Composition : mixité possible, les archers appartiennent au même site de ligue.
- Qualification : 8 équipes au maximum peuvent être retenues selon les performances. Une seconde équipe par AS ou site de ligue pourra être engagée et autorisée à participer au CFU si le quota initial de 8 équipes n'est pas atteint à l'issue de la sélection. En dessous de 3 équipes, l'épreuve peut être conservée mais le titre de champion de France n'est pas attribué (podium avec médailles maintenu).
- Distance : 18 m, trispot : 40 cm poulies.
- Formule : La phase qualificative par équipes sera issue de la phase qualificative individuelle.

  L'équipe d'AS ou site de ligue est composée :
  - En premier par les archers sélectionnés au championnat de France individuel.
  - Puis complétée, le cas échéant, par des archers sélectionnés par les AS ou site de ligue pour participer uniquement au championnat de France par équipes.

  La phase finale se déroulera sous forme de matchs en cumul de points (4 volées de 6 flèches) ainsi que les matchs de classement.

La composition définitive de l'équipe doit être déposée à l'accueil des compétiteurs.

RÈGLEMENT SPORTIF

Le championnat de France se déroule suivant **le règlement de la FFTA Tir à 18m** en vigueur.

Procédure d'homologation par la FFTA des résultats obtenus lors des compétitions FF Sport U à disposition sur le site https://sport-u.com/sports-ind/TIR-A-LARC/

Tenue vestimentaire :
Les tenues des compétitrices et compétiteurs doivent être en conformité avec l'article 10 du règlement sportif général de la FF Sport U :

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

Tout participant devra privilégier une tenue de l'association sportive (**pas de tenue club FFTA, ni de sponsor**) et des chaussures de sport, sous peine d'être exclu.
En équipe : même tenue pour tous les membres de l'équipe y compris le capitaine.

PROGRAMME INTERNATIONAL

FISU :
Les Jeux Mondiaux Universitaires se dérouleront en Corée (Chungcheong) en juillet / août 2027.
En cas de participation des critères de sélection seront mis en place par la FF Sport U et la FFTA.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE
108 avenue de Fontainebleau – 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE
federation@sport-u.com
www.sport-u.com

Directeur national adjoint – Delphine REGEARD
dregeard@sport-u.com 06 63 83 45 59

Assistant pôle sport – Nicolas GUERIN
nguerin@sport-u.com / 01 58 68 22 90